

LE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2009

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 1^{er} avril 2009, à 20 h 20, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Marc Carrière
Louis-Georges Desaulniers
Alexandre Iracà
Sylvain Léger
Dany Ouellet

Claude Benoît
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Raymond Ménard
Carl G. Simpson

Absence motivée

Claude Auger
Jacinthe Brière

Dominique Brière
Jean-Marc Lavoie

Monsieur le commissaire Michel Tardif est absent.

Les représentants du comité de parents:

Jocelyn Fréchette

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Journée santé de la CSCV : environ 150 employés y ont participé.
- . À l'approche du congé de Pâques, le président rappelle la nécessité, pour les élèves, de maintenir un effort constant.

Parole aux commissaires

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Deux représentants de la CSCV, Edmond Leclerc (école du Boisé) et Cédric Biscaro (école Monseigneur Charbonneau) ont remporté des prix lors de l'Expo-sciences régional

Monsieur Marc Beaulieu

- . École Maria-Goretti : lancement du projet d'aménagement de la cour d'école.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 76 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents;

QUE le point 9 – *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de 2009-2010 à 2011-2012 – adoption* soit retiré de l'ordre du jour ;

QUE le point 10 – *Actes d'établissements 2009-2010 – adoption* soit retiré de l'ordre du jour ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'ainsi modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2009

RÉSOLUTION 77 (2008-2009)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 11 mars 2009 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail par les présidents

Aucune réunion n'a été tenue depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

POLITIQUE CULTURELLE – ADOPTION

RÉSOLUTION 78 (2008-2009)

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion du 11 février 2009;

Attendu que le conseil des commissaires a analysé le projet de politique culturelle lors du comité de travail du 25 février 2009;

Attendu la recommandation du directeur des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le conseil des commissaires adopte la politique culturelle telle que déposée (réf. Recueil de gestion – 5221-01-01);

QUE soit abrogée la politique relative au sport étudiant (réf. Recueil de gestion – 5221-02-01).

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose qu'un membre du conseil des commissaires siège au comité culturel et que le tout soit libellé comme tel à l'article 4 du document ayant pour titre «Politique culturelle».

POUR : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Marc Carrière, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Raymond Ménard, Carl G. Simpson

CONTRE : Jacques D'Août, Sylvain Léger,

ABSTENTION : Dany Ouellet

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ

Le président demande le vote sur la proposition principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Jacques D'Août quitte son siège, il est 20h35.

RÉGISSEURE AU SERVICE DU TRANSPORT - NOMINATION

RÉSOLUTION 79 (2008-2009)

Attendu les termes de la résolution 63 (2008-2009) ayant pour titre : «Régisseur au service du transport scolaire et aux ressources matérielles»;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE madame Julie Legault soit nommée régisseuse au service du transport, à titre régulier, à compter du 14 avril 2009;

QUE la résolution 89 (2007-2008) ayant pour titre «Organisation administrative du personnel-cadre 2008-2009 – acceptation» soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président adresse ses félicitations à Mme Legault pour sa nomination.

M. Jacques D'Août reprend son siège, il est 20h40.

VÉRIFICATION DES CYCLES DE REVENUS DES ÉTABLISSEMENTS – OCTROI D'UN MANDAT SPÉCIAL

RÉSOLUTION 80 (2008-2009)

Attendu les dispositions de la résolution 50 (2008-2009) qui confirme l'embauche de la firme Lemire + Morin + Tremblay pour la vérification des états financiers 2008-2009;

Attendu que les membres du conseil des commissaires souhaitent qu'une attention spéciale soit accordée à la vérification du cycle des revenus des établissements;

Attendu l'offre de service, vérification – mandats spéciaux de Lemire + Morin + Tremblay pour un montant de 7 550 \$ plus les taxes applicables;

Attendu les discussions lors du groupe de travail # 1 du 9 mars 2009;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accorde un mandat spécial au montant de 7 550 \$ plus taxes à la firme Lemire + Morin + Tremblay pour la vérification du cycle des revenus de certains établissements;

QUE le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie ainsi que les services de garde de l'école du Ruisseau, à Gatineau, et de l'école St-Pie-X, à Papineauville, fassent l'objet dudit mandat spécial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT À LA SOCIÉTÉ GRICS - NOMINATION

RÉSOLUTION 81 (2008-2009)

Attendu que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE monsieur Luc Prud'homme, directeur des technologies de l'information et des communications soit, et est par la présente, nommé délégué officiel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Maurice Groulx soit, et est par la présente, nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA CSCV
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU RUISSEAU, À GATINEAU**

RÉSOLUTION 82 (2008-2009)

Attendu que le protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la commission scolaire a été élaboré à la satisfaction des parties;

Attendu que ce protocole d'entente spécifique concerne un projet d'aménagement de la cour de l'école du Ruisseau, à Gatineau;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente spécifique avec la Ville de Gatineau concernant l'aménagement de la cour de l'école du Ruisseau, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 83 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 mai 2009, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 20 h 50.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général